CAUCHY - CHAUMONT & ASSOCIES

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

HAMAP

Association de bienfaisance
7, Rue de Charenton
94140 ALFORVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90 – Fax : 01.40.26.54.23
394 613 418 R.C.S. PARIS

commissaire aux comptes

HAMAP

Association de bienfaisance
7, Rue de Charenton
94140 ALFORVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HAMAP relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

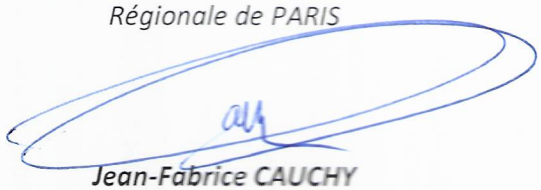
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, Le 6 avril 2018

SCP CAUCHY CHAUMONT & ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS



Jean-Fabrice CAUCHY
Associé

ASSOCIATION HAMAP

BILAN

EXERCICE 2017

ACTIF	Année 2017	Rappel 2016	PASSIF	Année 2017	Rappel 2016
Immobilisations	**7 915,00 €**	**7 566,00 €**	**Fonds associatifs**	**141 335,00 €**	**-11 916,00 €**
Incorporelles	6 195,00 €	5 846,00 €	Fonds propres		
Corporelles			Fonds associatif de réserve		
Amortissement Immo corporelles			Réserves		
Financières	1 720,00 €	1 720,00 €	Report à nouveau	-11 916,00 €	-63 228,00 €
			Résultat de l'exercice	153 251,00 €	51 312,00 €
Actif circulant	**1 720 266,00 €**	**292 680,00 €**			
Stocks					
Créances	**228 779,00 €**	**123 077,00 €**			
Créances sur adhérents			**Dettes**	**40 384,00 €**	**59 177,00 €**
Autres créances	228 779,00 €	123 077,00 €	Dettes financières		
			Fournisseurs et comptes rattachés	4 105,00 €	11 000,00 €
Disponibilités	**1 491 487,00 €**	**169 603,00 €**	Dettes fiscales et sociales	25 445,00 €	22 753,00 €
Placement de trésorerie	96 064,72 €	88 204,00 €	Autres dettes	10 834,00 €	25 424,00 €
Banques	1 391 869,22 €	80 491,00 €			
Caisse	3 553,06 €	908,00 €	Charges à payer		
Charges constatées d'avance			**Produits constatés d'avance**	**1 546 462,00 €**	**252 985,00 €**
TOTAUX	**1 728 181,00 €**	**300 246,00 €**	**TOTAUX**	**1 728 181,00 €**	**300 246,00 €**

ASSOCIATION HAMAP

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2017

CHARGES	Année 2017	Rappel 2016	PRODUITS	Année 2017	Rappel 2016
Charges d'exploitation	**1 409 475 €**	**1 274 018 €**	**Produis d'exploitation**	**1 538 234 €**	**1 345 532 €**
Frais généraux	62 263 €	55 456 €	Vente de marchandise et services	22 019 €	15 753 €
Projets et missions	1 199 032 €	1 060 905 €	Cotisations et dons	48 007 €	110 799 €
Charges de personnel	144 482 €	154 111 €	Subvention	1 136 917 €	991 511 €
Autres charges	2 488 €	2 267 €	Mécénat /dons privés ciblés	331 291 €	203 825 €
Impôts et taxes	1 210 €	1 279 €			
			Autres produits	**23 918 €**	**23 644 €**
Charges financières			**Produits financiers**	**574 €**	**453 €**
Charges exceptionnelles		**20 655 €**	**Produits exceptionnels**		
Résultat (excédent)	**153 251 €**	**51 312 €**	**Résultat (insuffisance)**		
TOTAUX	**1 562 726 €**	**1 345 985 €**	**TOTAUX**	**1 562 726 €**	**1 345 985 €**
Emplois des contributions volontaires en nature	**703 425 €**	**462 826 €**	**Contributions volontaires en nature**	**703 425 €**	**462 826 €**
Secours en nature	102 508 €	23 710 €	Dons en nature	102 508 €	23 710 €
Prestations en nature	55 967 €	40 302 €	Prestations en nature	55 967 €	40 302 €
Personnel bénévole	544 951 €	398 813 €	Bénévolat	544 951 €	398 813 €
GRANDS TOTAUX	**2 266 151 €**	**1 808 811 €**	**GRANDS TOTAUX**	**2 266 151 €**	**1 808 811 €**

Résultat de l'association 2017

HAMAP HUMANITAIRE

CHARGES	Montant en Euros	PRODUITS	Montant en Euros
60 - Achat	**7 880**	**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**22 019**
Achats d'études et de prestations de services	110	Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de		Vente de marchandises	18 419
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 247	Produits des activités annexes	3 600
Fourniture d'entretien et de petit équipement	180		
Autres fournitures	6 343		
61 - Services extérieurs	**27 508**	**74 - Subventions d'exploitation**	**1 136 918**
Locations	20 349	Structures Etatiques	331 804
Entretien et réparation	5 782	Région(s)	21 066
Assurance	1 377	Département(s)	
Documentation		Commune(s)	212 820
Divers		Agences de l'eau	372 494
62 - Autres services extérieurs	**1 225 908**	Syndicat	191 234
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 008	Fonds européens	
Publicité, publication	3 917		
Déplacements, missions, projets	1 204 184	**Autres recettes**	
Frais postaux et de télécommunications	3 213	Public	
Services bancaires, autres	4 586	Privé	7 500
63 - Impôts et taxes	**1 210**	**75 - Autres produits de gestion courante**	**379 299**
Impôts et taxes sur rémunération		Cotisations	5 966
Autres impôts et taxes	1 210	Dons	42 043
64 - Charges de personnel	**144 482**	Dons ciblés	282 990
Rémunération des personnels	111 469	Mécénat	25 500
Charges sociales	31 683	Mécénat ciblé	22 800
Autres charges de personnel	1 330		
65 - Autres charges de gestion courante	**165**	**76 - Produits financiers**	**574**
66 - Charges financières		**77 - Produits exceptionnels**	
67- Charges exceptionnelles		**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	**2 323**	**79 - Transfert de charges (contrats aidés)**	**23 916**
Résultat (Bénéfices)	**153 251**	**Résultat (pertes)**	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	1 562 726	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	1 562 726
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	**703 425**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**703 425**
Secours en nature	102 508	Bénévolat	544 951
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	55 967	Prestations en nature	55 967
Personnel bénévole	544 951	Dons en nature	102 508
TOTAL DES CHARGES	2 266 151	TOTAL DES PRODUITS	2 266 151

HAMAP

7 rue de Charenton 94 140 Alfortville

Annexes légales

Aux comptes annuels présentés en euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Éditée le 27/03/2018

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 728 181 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 153 251 Euros, présenté sous forme de liste,

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Bénévolat
1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles
1.3 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement
1.4 Créances et dettes

2. CHANGEMENT DE METHODE

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4. ETAT DES AMORTISSEMENTS

5. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1.1 Répartition analytique
1.2 Contribution volontaire en nature

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. BENEVOLAT

Le temps de travail offert bénévolement à l'association en France est valorisé selon l'objet au tarif du SMIC horaire Brut soit 9,76 Euros de l'heure. Le temps passé à l'élaboration des divers dossiers (demandes de subventions, tenue de comptabilité, gestion de la trésorerie, etc.) est valorisé à 9,76 Euros de l'heure. De manière générale l'ensemble des valorisations sont réalisées conformément au guide interne de valorisation mis à jour en 2016. Celui-ci fait mention d'un tarif à la journée pour les bénévoles sur le terrain allant de 200€ à 300 € en fonction du profil.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*De 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*De 06 à 10 ans*
Constructions	*De 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*De 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*De 03 à 10 ans*
Mobilier	*De 05 à 10 ans*

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

4. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II. CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été significativement modifiées par rapport à l'exercice précédent.
A noter les frais postaux, ayant un code analytique lié à un projet, ont été enregistrés comptablement dans le compte mission du pays correspondant. A contrario les frais d'honoraires ayant un code analytique lié à un projet ont été enregistrés comptablement au compte général 622 600 honoraires. Sur le montant total, 19 500€ correspondent à des frais pour les projets. Cette somme sera présentée dans le compte de résultat dans les projets et missions.

Etablissement des états financiers en conformité avec :
- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'association a une vocation à caractère exclusif de bienfaisance par arrêté préfectoral renouvelé en 2014. Elle reçoit des dons de la part du public, des collectivités locales et des subventions de divers organismes tels les agences de l'Eau ou les Conseils Généraux. Elle organise également des évènements (concerts,) au profit exclusif de l'association.

Tous ces fonds sont destinés à des actions humanitaires : constructions de puits et amenées d'eau potable, aide aux écoles, soins et médicaments en faveur de nombreux pays (Haïti, Afrique de l'Ouest et subsaharienne, Madagascar, Liban, Palestine, Asie du Sud-Est,).

IV. ETAT DES AMORTISSEMENTS

L'association a fait au cours de l'exercice 2017 des installations techniques pour un montant de 1 796,25 € amorti sur 10 ans de manière linéaire et l'acquisition d'une imprimante HP PageWide Managed MFP P57750dw pour un montant de 875,75 € amorti sur 3 ans de manière linéaire.

V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. *REPARTITION ANALYTIQUE*

L'ensemble des produits et charges sont affectés par code analytique. Un tableau spécifique pour les projets recevant des subventions publiques ou privées permet de déterminer les PCA et PAR. Le tableau est présenté ci-dessous pour l'exercice concerné.

Projets	Etat	%avancement au 31/12/2017	Montant subvention signé avant le 31/12/2017 (recette prévi)	Montant cumulé encaissé au 31/12/2017	Total Dépensé avant le 31/12/2017	Dépense fournisseur et mission réalisées avant le 31/12/2017	Dépense structure réalisées avant le 31/12/2017	Produits à reçevoir 2017	Produits constatés d'avance pour 2017
BF2017_01	ND	0%	0	0	7 377	305	7 072		
BF2016_02 fillemere	ND	51%	10 150	5 150	7 131	314	6 818		
BF2015_02 ASD	ND	88%	11755	10 305	3 781	305	3 476		6 524
BF2014_02	en cours	3%	94 512	3 000	27 759	18	27 741	24 759	
BF2012_02 Ecosan	terminé	100%	35 151	35 151	48 768	30 013	18 755		
BJ2017_01	en cours	100%	15 000	15 000	26 322	8 733	17 589		
BJ2016_01eau bénin	abandonné	100%	8 500	8 500	7 441	0	7 441		
CD2015_01FAPMMN	en cours	0%	0	10 000	7 490	8	7 482		2 510
MA2017_01	ND	0%	0	0	1504	0	1504		
MA2016_01	ND	100%	600	600	1597	836	762		
MA2012_02 eau	terminé	100%	66 536	66 536	84 776	52 439	32 337		
MG2015_01	en cours	23%	194 480	44 296	29 100	9 206	19 893		15 196
MG2012_01eau	en cours	100%	196 857	196 532	207 196	149 071	58 125		
MR2015_01	ND	0%	0	0	1212	0	1212		
NG2016_01Madama	en cours	100%	22 000	22 000	1503	0	1503		20 497
SN2017_02	en cours	0%	10 000	0	4 428	3	4 425	4 428	
SN2017_01	ND	0%	0	0	420	8	411		
SN2016_02	abandonné	0%	0	0	3 049	0	3 049		
SN2016_01dechets	en cours	50%	52 868	26 634	40 524	30 350	10 173	13 890	
SN2014_01Bloc sanitaires	en cours	52%	12 400	6 400	14 448	913	13 535	8 048	
TN2016_01Mellouleche 2	en cours	76%	285 000	216 300	135 516	130 883	4 633		80 784
TN2015_01	en cours	91%	135 000	123 000	136 934	116 452	20 482		
IQ2017_03	terminé	100%	181776	181776	181777	165 084	16 693		
IQ2017_02	abandonné	0%	0	0	0	0	0	0	0
IQ2017_01	abandonné	0%	4 900	0	596	21	575		
IQ2016_02 Evaluation Ninive	terminé	100%	34 090	34 090	33 948	30 387	3 560		142
IQ2016_01Erbil	terminé	100%	204 463	204 463	204 415	182 172	22 244		48
LB2013_02 réa pédiatrique	terminé	100%	113 500	113 500	116 303	100 170	16 133		
LB2013_01eau Hopital	en cours	80%	185 000	148 000	144 043	120 418	23 625		3 957
PS2018_01	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
PS2017_04	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
PS2017_03	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
PS2017_02	en cours	0%	37 000	0	0	0	0	0	0
PS2017_01	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
PS2016_07 Assainissement Ramall	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
PS2016_06 RennesBeitunia 2	en cours	53%	188 138	99 234	37 715	34 152	3 562		61519
PS2016_05 Eau Salfeet	abandonné	0%	0	0	1079	0	1079		
PS2016_04 assist PWA 2	en cours	70%	35 000	24 500	34 712	29 963	4 749	10 212	
PS2016_03 formation3	en cours	70%	70 000	49 000	63 735	54 762	8 973	14 735	
PS2016_02 Meteolien2	terminé	80%	30 000	24 004	29 801	25 165	4 636		
PS2016_01Stratégie PWA	en cours	70%	45 000	31500	44 879	38 712	6 167	13 379	
PS2015_01Beitunia	terminé	100%	16 800	16 800	16 828	13 471	3 357		
PS2014_01re-use	terminé	100%	70 000	70 000	73 073	63 035	10 038		
PS2013_05 midi pyrénée	en cours	60%	70 220	42 132	62 630	50 266	12 363	20 498	
SY2017_02	en cours	0%	0	1267 433	12 457	7	12 450		1254 976
SY2017_01	terminé	100%	38 965	38 965	39 393	35 290	4 103		
BO2016_01	terminé	380%	5 000	19 000	19 332	15 446	3 886		
CO2016_01Eafit	en cours	0%	0	0	791	490	301		

HT2018_01	ND	0%	0	0	0	0	0	0	0
HT2017_01	en cours	63%	176 000	111410	21854	7 341	14 513		89 556
HT2016_02	terminé	111%	12 839	14 239	14 250	10 689	3 560		
HT2016_01Eau Saint Marc	terminé	100%	50 000	50 000	50 562	43 457	7 104		
HT2015_02 source	en cours	100%	14 700	14 700	10 470	7 864	2 606		4 230
HT2015_01semences 2 et 3	terminé	100%	9 603	9 603	8 862	8 512	350		741
HT2014_01pilate	en cours	86%	266 390	229 340	240 329	196 672	43 657	10 989	
ID2017_01Urisa	en cours	0%	102 065	0	1796	272	1524	1796	
IN2017_02	en cours	50%	14 000	7 000	7 000	6 300	700	0	0
IN2017_01	en cours	0%	27 185	0	757	0	757	757	
IN2013_02 Uppuvelur	en cours	68%	66 150	45 030	60 034	39 508	20 526	15 004	
KH2017_01	en cours	100%	1500	1500	0	0	0		1500
KH2016_02	en cours	0%	24 900	0	2 899	0	2 899	2 899	
KH2015-04 Tourisme For Help	en cours	710%	328	2 328	517	0	517		1811
KH2015_02 70 puits n°2	en cours	45%	197 500	89 125	135 127	115 451	19 676	46 002	
KH2015-01Stung Sen	en cours	100%	1311	1311	11368	1990	9 379	10 058	
KH2013_03 Kralanh	en cours	55%	130 843	72 506	97 810	64 448	33 362	25 304	
KH2013_02 puits	terminé	100%	143 680	143 680	158 027	121901	36 126		
VN2013-01Phan Thiet 2	en cours	0%	38 400	0	3 329	13	3 316	3 329	
EX2017_02	terminé	0%	0	0	2 700	921	1779		
EX2017_01	terminé	0%	0	0	2 585	2 585	0		
Total			**4 010 179**	**4 197 770**	**3 015 356**	**2 326 167**	**689 189**	**226 083**	**1 544 462**

Il existe 69 projets (dont 2 missions exploratoires) en cours de réalisation, ayant des opérations comptables, pour l'exercice 2017.

Les opérations pour 17 (dont les 2 missions exploratoires) de ces 69 projets ont été terminées, réceptionnées et clôturées financièrement en 2017. 5 projets ont été abandonnés.

Les produits à recevoir correspondent aux dépenses engagées et non financées en trésorerie au 31/12/2017. Le montant des produits à recevoir est de 226 083 Euros.

Les produits constatés d'avance correspondent à une trésorerie perçue et non encore engagée au 31/12/2017 pour les projets. Le montant de produits constatés d'avance est de 1 544 462Euros.

Concernant le tableau extra comptable, il y a principalement la description projet par projet, le pourcentage d'avancement au 31/12/2017, le montant des subventions signées avant le 31/12/2017, le montant encaissé avant le 31/12/2017, le total dépensé avant le 31/12/2017.

A la clôture de l'exercice en cours, il y a donc 47 projets non terminés et qui se poursuivront donc jusqu'à bonne fin en cours d'année 2018 ou suivantes.

La trésorerie disponible sur les divers comptes bancaires correspond à la somme disponible et nécessaire pour la réalisation des projets en cours et au financement des frais de structure de l'association.

L'association fonctionne annuellement avec des charges d'exploitation de l'ordre de 210 000 Euros qui doivent donc être couvertes par la dotation des projets sur ce poste budgétaire et autres ressources de l'association.
Le montant des libéralités reçu pour l'exercice 2017 est de 379 297€ avec :

- 5 966 € de cotisations
- 42 041 € de dons
- 282 990 € de dons ciblés
- 25 500 € de mécénat
- 22 800 € de mécénat affecté

2. CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

Selon les règles énoncées dans le paragraphe I.1 Bénévolat, et selon la procédure concernant la valorisation voici les montants des ressources valorisées.

Contribution volontaire en nature	TOTAL
871 - Prestation en nature	**55 966,60 €**
870 - Bénévolat	**544 950,67 €**
875 - Dons en nature	**5 632,00 €**
875 - Renoncement au remboursement	**89 079,64 €**
875 - Frais Kilométrique	**7 796,03 €**
TOTAL	**703 424,94 €**